Envoyé en préfecture le 22/05/2026
Reçu en préfecture le 22/05/2026
Publié le
ID : 022-212203764-20260521-20260703-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE TREVE

2026-07-03

Nombre de conseillers
en exercice : 19
présents : 14
votants : 17

Séance du 21 mai 2026

OBJET : Salle Kergohy : travaux étanchéité

L'an deux mil vingt-six, le vingt-et-un mai à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de TREVE, convoqué le 12 mai 2026, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard MATHECADE, Maire.

Présents : MMES et MM. FOULFOIN F, JEGLOT B, PERENNEZ G, BOIZARD L, JOUANNO L, MAUVIEUX O, PASCO G, LE BORGNE PY, TRENY C, QUERO S, LE CAER S, LE BONNIEC V, RAFFRAY Y.

Absents excusés : FRABOULET C. qui a donné pouvoir à MAUVIEUX O.
OLLITRAULT S. qui a donné pouvoir à LE CAER S.
CLEZIO P. qui a donné pouvoir à FOULFOIN F.
LE BOUFFOS R. qui a donné pouvoir à ROUXEL D.
ROUXEL D.

Secrétaire de séance : JEGLOT B.

Brigitte Jéglot, Adjointe au Maire, informe que des travaux d'étanchéité sont nécessaires au niveau de la terrasse de la salle Kergohy à l'arrière du bâtiment car l'eau s'infiltre dans le local à gaz de la cantine et dans les sanitaires du personnel.

La commission bâtiment, réunie le 14 avril, a étudié les devis avec deux choix de travaux : étanchéité par une pose de résine ou construction d'un carport.
La 1ère solution, étant moins onéreuse, a été retenue.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal retient le devis de CDE pour un montant de 3 754,59 € HT.
La dépense sera mandatée en section d'investissement.

Pour copie conforme,
Le Maire,

MAIRIE DE TREVE
Côtes d'Armor

La secrétaire de séance,

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
Le 22 mai 2026

Le Maire,

MAIRIE DE TREVE
Côtes d'Armor